

CONVOCATION A ASSEMBLEE GENERALE **ORDINAIRE**

Madame, Monsieur,

L'**ADECNA** tiendra son Assemblée Générale Ordinaire le :

Samedi 14 mars 2020 à 10 heures

Salle du Club de Bridge - 83 bis, rue d'Italie 78370 PLAISIR

Vous êtes cordialement invité(e) à assister à cette assemblée.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- 1 – Pointage des membres actifs présents ou représentés,
- 2 – Rapport d'activité du Président et quitus,
- 3 – Rapport du Trésorier et quitus,
- 4 - Point sur la procédure en cours auprès du tribunal administratif (survols illicites d'habitations non verbalisés),
- 5 – Orientations et objectifs en 2020,
- 6 – Élection des membres du CA,
- 8 - Questions divers.

Votre présence à l'Assemblée Générale est indispensable. Cependant, si vous ne pouvez y assister, nous vous demandons de bien vouloir remettre votre pouvoir dûment complété à un adhérent présent de votre choix ou, sans préciser le nom du mandaté, d'adresser ce pouvoir au Président de l'ADECNA.

Votre soutien est indispensable pour atteindre notre objectif de suppression des dangers et nuisances sonores de l'activité aérienne des aérodromes de Saint-Cyr-l'Ecole et de Chavenay-Villepreux.

Merci de renouveler votre adhésion à l'ADECNA** en 2020 par le bulletin ci-joint.**

Bien cordialement.

Le Président

Sylvain Pavlowski

